

Réforme du divorce : les juristes catholiques protestent contre la généralisation de la répudiation

Article rédigé par *La Fondation de service politique*, le 16 janvier 2004

Le projet de réforme du divorce, examiné en Conseil des ministres le 9 juillet 2003, et qui doit être prochainement débattu par le Parlement, n'en finit pas de susciter les plus graves réserves.